

Lycée
Le Parc Impérial

2 avenue Paul Arène
06000 Nice

Téléphone : 04.92.15.24.60
Fax : 04.92.15.24.61

Ce.0060029z@ac-nice.fr



RETRAIT DIPLÔMES SESSION 2018

BACCALAUREAT GENERAL, TECHNOLOGIQUE ET BTS

**Modalités de retrait d'un diplôme auprès du secrétariat élèves à l'Administration :
3 possibilités**

- 1. Le lauréat retire lui-même son diplôme sur présentation de sa pièce d'identité**
- 2. Le lauréat donne procuration à un mandataire majeur pour retirer son diplôme → le mandataire se présente aux horaires d'ouverture du bureau du secrétariat élèves avec :**
 - ✓ La lettre de procuration datée et signée par le lauréat autorisant cette personne à retirer son diplôme,
 - ✓ Une photocopie recto-verso de la pièce d'identité du lauréat,
 - ✓ Une photocopie recto-verso de la pièce d'identité du mandataire.
- 3. Le lauréat souhaite un envoi postal de son diplôme → il doit adresser au lycée du Parc Impérial (Secrétariat du Proviseur Adjoint) :**
 - ✓ Un courrier précisant le nom du diplôme et la série.
 - ✓ Une photocopie recto-verso de sa pièce d'identité,
 - ✓ Une enveloppe affranchie pour l'envoi du diplôme en LRAR (fournir une enveloppe au format A4 (21 x 29.7) timbrée à 6.50 € et libellée à son nom et adresse.

~~Il~~ Il faudra impérativement signer votre diplôme dès réception. Aucun duplicata ne sera délivré.

HORAIRES POUR RETRAIT DES DIPLÔMES :

Les Mardis de 8 h 30 à 12 h 15

Les Vendredis de 13 h 30 à 17 h 00

UNIQUEMENT

ATTENTION ! à compter du 28 mars 2019, les diplômes non retirés seront envoyés au RECTORAT.